



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-43615>

Département(s) de publication : **24, 33**

Annonce n° **24-43615**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SGAMI Sud Ouest

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 13002032400013

Ville : Bordeaux

Code postal : 33041

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 24, 33

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2497906&orgAcronyme=g6l>

Identifiant interne de la consultation : SGAMI33-2024-16-TX

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Non

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bureau de la Commande Publique

Adresse mail du contact : Sgami-so-marches-travaux@interieur.gouv.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 556997745

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : -Qualifications requises ou équivalentes : - QUALIBAT 3123 : Couverture en tuiles plates - Tuiles plates (technicité supérieure) - QUALIBAT 3183 : Couverture en plaques nervurées ou ondulées (technicité supérieure)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Chiffre d'affaire sur les trois dernières années
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Présenter 3 à 5 références maximum, en lien avec les missions de la présente opération, datant de moins de 5 ans avec les attestations de bonne exécution délivrées par le MOA.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 06/05/2024 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : SGAMI33-2024-16-TX : Réfection de la couverture en tuiles du bâtiment 20 de l'École Nationale de Police (ENP) de PÉRIGUEUX (24).

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261210

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : SGAMI33-2024-16-TX : Travaux de réfection de la couverture en tuiles du bâtiment 20 (Dojo) de l'École Nationale de Police (ENP) de PÉRIGUEUX (24).

Lieu principal d'exécution du marché : Ecole Nationale de Police 4 rue du 34ème régiment d'artillerie Bâtiment 20 24000 PERIGUEUX

Durée du marché (en mois) : 8

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite du site est obligatoire. Elle conditionne le dépôt d'une offre. Elle fera impérativement l'objet d'une demande de rendez-vous (48 h avant) auprès de : Nom/prénom : MERAS Axel : Mail : axel.meras@interieur.gouv.fr N° de Téléphone : 06 46 68 45 13

Autres informations complémentaires : Conformément à l'article R.2151-8 à R.2151-11 du Code de la commande publique, une variante à l'initiative du maître d'ouvrage (obligatoire) devra être proposé pour ce marché. Les entreprises ont l'obligation de présenter, en plus de l'offre de base, une prestation supplémentaire éventuelle, en complétant et signant l'acte d'engagement ainsi que la DPGF. La prestation supplémentaire éventuelle (PSE) à présenter au maître d'ouvrage est la suivante : - PSE 1 : Réfection des couvertures des apprentis en bac acier. Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée sur chaque acompte, la taxe à la valeur ajoutée à la date de signature du marché étant incluse. Elle couvrira les réserves formulées à la réception des travaux ainsi que celles qui le seraient pendant le délai de garantie. La retenue de garantie appliquée sera de 3 % si le titulaire du marché est une PME. La retenue de garantie pourra être remplacée par une garantie bancaire à première demande au gré du titulaire. La retenue de garantie sera remboursée ou la garantie à première demande sera libérée au plus tard un mois après l'expiration du délai de garantie. En application des dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent contrat. À cet effet, une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence pourra être engagée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/04/2024